

Économie

20 PME EN MISSION ÉCONOMIQUE EN FRANCE / Page B2



Secouristes
Formation Savie offre un service unique / Page B3

Sherbrooke
Nouvel honneur pour Pierre Dagenais / Page B5



Chez nous

Un projet de porcherie contesté

Bromptonville n'y peut rien puisque le règlement municipal est respecté

Isabelle Pion
isabellepion@hotmail.com

BROMPTONVILLE

Plus d'une vingtaine de citoyens sont venus montrer leur désaccord face à l'implantation d'une porcherie, hier, au conseil municipal de Bromptonville. Les résidents du rang 2, où doi-

vent être érigées les installations, ont indiqué clairement à leurs élus qu'ils ne voulaient pas de mauvaises odeurs.

Mais une surprise les attendait. Malgré leurs récriminations, les conseillers leur ont fait clairement comprendre qu'ils ne pouvaient rien faire pour eux, la demande se trouvant maintenant entre les mains du ministère de l'Environnement. «Moi, je demande un référendum! J'aimerais être

consultée. Ma propriété, après, elle ne vaudra plus beaucoup. J'en n'avais pas entendu parler avant», a lancé une résidente du secteur. Ce à quoi le conseiller Michel Lamontagne a répondu que la zone le permettait, de sorte qu'il n'y aurait pas eu de référendum possible.

La Ville en a effet livré une attestation de conformité aux demandeurs, Sylvain et Mario Gauthier. Le projet, une porcherie destinée à l'élevage de 2000 porcs, sera aménagée dans une zone agricole et il est totalement conforme.

Il ne reste plus qu'au ministère de l'Environnement à émettre le certificat d'autorisation pour débiter les travaux de construction.

«Bon nombre de personnes ont déploré avoir été mis au courant par un tract anonyme, et non par les élus. Rien n'a été fait à l'insu de personne; c'est arrivé comme toutes les demandes. On ne travaille pas en catimini. Cela a passé en commission et un rapport a été déposé à l'Assemblée publique», a lancé la conseillère Solange Morissette.

Il faut dire que les citoyens ont fait le procès de toutes les mauvaises odeurs qui règnent à Bromptonville. En effet, avant de discuter d'élevage de porcs, ce sont les odeurs émanant du parc industriel et de l'entreprise Ferti-Val qui ont retenu l'attention. Le cas de l'élevage s'est donc ajouté au programme. Mario Gauthier a tenté de calmer les craintes des gens en expliquant que son frère et lui avaient fait des démarches pour diminuer les inconvénients. «On ne fera pas d'épandage pendant les journées chaudes; on enfouit dans les 24 à 48 heures pour limiter les mauvaises odeurs (...).», a-t-il mentionné en énumérant d'autres mesures comme celles-ci.

Toutefois, ces explications n'ont semblé rassurer personne. Au point où les élus ont dû faire comprendre aux gens qu'il ne servait à rien de s'éterniser. «Même si vous n'en voulez pas, c'est permis!», a clamé haut et fort Mme Morissette, indiquant que la Ville respectait le règlement. On ne peut pas empêcher des producteurs de produire dans une zone où c'est permis... J'ai fait une tournée et ce n'est pas vrai que personne n'en veut!»



Solange Morissette

Ces paroles ont eu pour effet de faire monter le ton dans l'assemblée, où l'ambiance était déjà lourde. «Je comprends qu'il y ait des inquiétudes; je suis agronome. Mais quand on vient rester en campagne, il faut s'attendre à certains désagréments. Il va falloir apprendre à vivre en communauté rurale», a ajouté M. Gauthier.

Interrogé par le conseiller Germain Parenteau sur les cas d'autres municipalités, l'inspecteur en bâtiment, Paul Chapdelaine, a indiqué que la MRC de Coaticook «avait adopté un règlement qui limitait l'implantation de ce type d'élevage dans le corridor de vents dominants.» Ce dernier a ajouté que le règlement de Bromptonville «était conforme au schéma du Val St-François.» Il a rappelé que la décision finale revenait au ministère.

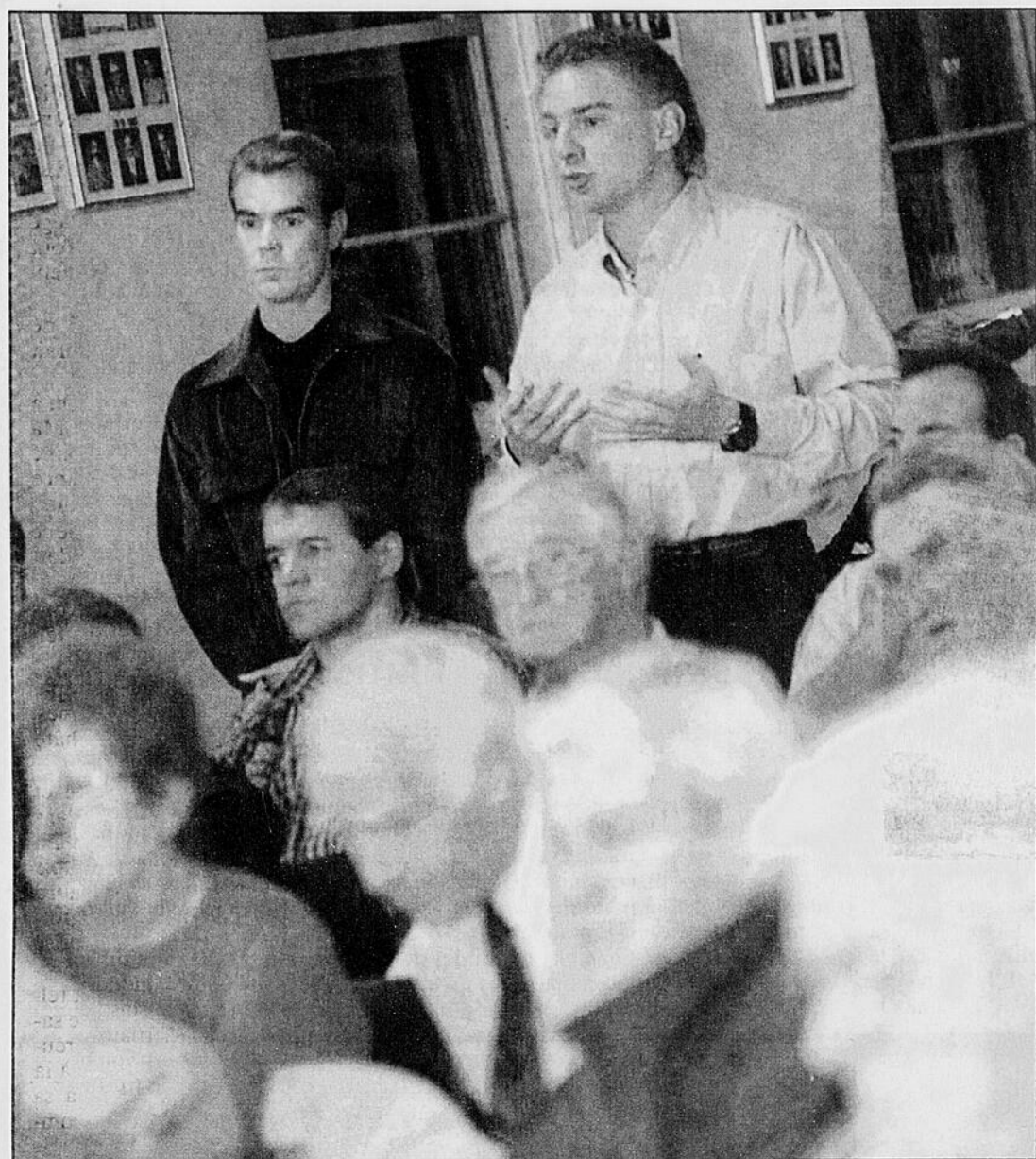


Photo Imacom, Jocelyn Riendeau

Les frères Gauthier, Sylvain et Mario, debout derrière, ont tenté de calmer les craintes des gens.

Les frères Gauthier tentent d'éliminer les inconvénients

Isabelle Pion
isabellepion@hotmail.com

BROMPTONVILLE

Comme bien des producteurs de porcs, Mario et Sylvain Gauthier n'y échapperont pas: la porcherie qu'ils souhaitent implanter sur leur nouvelle terre, située dans le rang 2 à Bromptonville, ne fait pas l'unanimité. Les deux frères ont reçu, samedi dernier, un tract dénonçant ce projet.

C'est cette lettre anonyme qui est à l'origine de la rencontre tenue hier soir, à l'hôtel de ville. Celle-ci dénonçait surtout la possibilité d'émission d'odeurs.

Jusqu'ici, les démarches allaient bon train pour la construction d'une fosse à purin et d'un bâtiment destiné à l'élevage de 2000 porcs. Après avoir cheminé au ministère de l'Environnement (qui a jugé que le site était propice), le dossier a été évalué au conseil de ville, qui a émis une attestation de conformité. Les deux frères se défendent bien d'avoir agi à l'insu du voisinage, (comme le soutient la lettre), soulignant qu'ils avaient presque franchi toutes les étapes: plans, devis, programme agro-environnemental de fertilisation, etc. En fait, il ne manque plus que l'obtention du certificat d'autorisation pour débiter les travaux.

«On est même allé plus loin, mentionne Mario Gauthier. On a fait faire un plan de fertilisation par le Club agro-environnemental de l'Estrie. Il nous aide à gérer le fumier; si on est en surplus, il va nous le dire. Ce club-là, on n'est pas obligé d'y entrer. Il est là pour aider l'agriculture à être *politically correct* au niveau environnemental.»

Les Gauthier possèdent déjà une ferme de 225 acres sur le rang 2. Acquise il y a quatre ans, elle est vouée à la production céréalière. C'est à quelques kilomètres de celle-ci que les deux hommes veulent construire la porcherie, sur une terre de 155 acres. «C'est une production qui complète très bien ce qu'on fait déjà. On fait déjà du travail à forfait, alors on possède toute la machinerie (...).», souligne l'agronome.

Ils expliquent qu'ils faisaient déjà l'épandage du fumier sur leurs terres; ils avaient convenu, pour le bien-être de leurs voisins, de ne pas étendre les journées chaudes d'été. À leurs yeux, il s'agit d'une question d'harmonie, qui repose sur la discussion, mais aussi sur la compréhension de leur mode de vie.

Mario Gauthier insiste: son frère et lui sont des passionnés d'agriculture et ont à coeur l'environnement. Certes, il y aura des odeurs, mais ils utiliseront toutes les techniques possibles pour diminuer les inconvénients. «Le bâtiment sera à environ 600 mètres du chemin municipal -la fosse à purin, environ 800-. Après la construction, on veut reboiser; les arbres peuvent couper jusqu'à 30 pour cent des odeurs», fait-il valoir. Il ajoute que les vents dominants pousseront

davantage les odeurs vers les boisés de Domtar, c'est-à-dire à l'opposé des résidences. De plus, il indique qu'une rampe d'épandage sera utilisée.

Sylvain Gauthier déplore que la personne qui a écrit la lettre ne soit pas allée à leur rencontre. «Ce n'est pas ça qui va nous faire reculer. Avant cette lettre, on avait déjà tout pris les considérations possibles! Le projet n'a jamais été caché.» Les deux frères se disent en quelque sorte victimes de la mauvaise image dont souffre l'industrie du porc, et de la «politique *pas dans ma cour*.»

«Les producteurs, on a notre part de responsabilités au niveau environnemental. Avec les outils qu'on a, c'est ce qu'on peut faire de mieux. Il y a des gens qui n'essaient pas de comprendre. On a un travail à faire: on nourrit le Québec, le Canada, et on fait de l'exportation», résume son frère.

Si tout va bien, les travaux devraient débiter cet automne.

la Baie rectificatif

Veillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux cahiers **Beauté à la Baie** (B8-5F) et **Solde de blanc** (B9-1) publiés par La Baie en septembre 2001.

B8-5F
Page 9 Primes Davidoff pour elle et lui. **Retard de livraison; bons d'achat différé offerts**

B9-1G
Page 4 Jetés en chenille. On aurait dû lire: **Au choix: 2 couleurs unies et 2 motifs à carreaux.**

Page 6 Aspirateur à main Euro-Pro. **Offert en gris métallique seulement.**

Page 16 Chaussure de ville Florshiem pour lui. **Photos erronées.** Bottillons mode Mantles en cuir et moccasins de cuir ToGo pour elle. **Stock épuisé; bons d'achat différé offerts.** Chaussures d'entraînement Adidas, chaussures de randonnée Devil's Paw de Brooks et chaussures de randonnée Kaibab de Nike pour elle et lui. **Quantités limitées.**

Page 18 Bavoires et chaussures ToGo pour bébé. **Retard de livraison; bons d'achat différé offerts.**

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs.

HYUNDAI

SHERBROOKE

no 2 / FICHE TECHNIQUE

VOUS PRÉSENTE

SONATA 2002

SONATA 2002, UNE EXPÉRIENCE DE CONDUITE UNIQUE

MÉCANIQUE

- Moteur 4 cylindres 2,4 L de 148 chevaux. Optionnel moteur V6 2,7 L de 181 chevaux.
- Moteur V6 DOHC, avec un bloc et une tête entièrement en aluminium pour une économie de poids et une économie d'énergie accrue.
- Transmission automatique avec «*shiftronic*» (mode séquentiel).
- Circuit économiseur d'énergie qui éteint automatiquement les phares lorsque le moteur est fermé.

CONFORT ET SÉCURITÉ

- Suspension indépendante aux 4 roues pour une conduite tout en douceur et une tenue de route exceptionnelle
- Phares haute densité exclusifs aux voitures de luxe pour un éclairage brillant lorsque vous en avez besoin.
- Groupe électrique complet, vitres, portes et miroirs.
- Climatiseur sans C.F.C.
- Régulateur de vitesse.

DES VOITURES GARANTIES POUR LONGTEMPS: Garantie globale limitée de 3 ans/60 000 km • Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km • Garantie de 5 ans contre les perforations • Programme d'assistance routière 24 heures de 3 ans/60 000 km comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel suffit à toute heure.

HYUNDAI

SHERBROOKE

Une vision d'avenir!

55653

4242, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST (819) 562-1700 - 1 800 691-9841

Centre-du-Québec



La Tribune, Gilles Besmargian

Le commissaire à la CDICQ Sylvain Auger (à gauche) et le député-ministre Jacques Baril, à l'autre extrémité, accompagneront un groupe d'entreprises du Centre-du-Québec à une mission économique en France, en novembre. Parmi les représentants de ces entreprises, on remarque Ian Morin (Métallurgie des Appalaches de Plessisville), Andrée Pépin (Mobilier Vic-Line de Victoriaville), Jacques Langevin (la Fonderie Ouellet de Saint-Léonard-d'Aston) et Denis Guillemette (Les Bois Guillemette de Sainte-Françoise).

20 PME exploreront les ouvertures en France

Gilles Besmargian
besmar@ivic.qc.ca

VICTORIANVILLE

Quatorze entreprises des MRC d'Arthabaska, de l'Érable, de Bécancour et de Nicolet-Yamaska (sans parler de six de la MRC de Drummond) participeront à une mission économique en France, le mois prochain.

Dans un premier temps, des représentants de neuf d'entre elles se rendront au Salon «Atout pays de Vannes», en Bretagne, les 9, 10 et 11 novembre. Par la suite, tout ce beau monde prendra la direction de Poitiers où se déroulera, les 15 et 16 novembre, Futurallia 2001.

La délégation de gens d'affaires du territoire sera accompagnée du directeur général de la Corporation de développement économique des Bois-Francs (CDEBF), René Thivierge, et du commissaire à la Corporation de développement international Centre-du-Québec (CDICQ), Sylvain Auger, qui a orchestré la mission. Le député d'Arthabaska et ministre responsable de la région 17, Jacques Baril, accom-

pagnera aussi le groupe à Vannes.

M. Thivierge a rappelé qu'à la suite de Futurallia, au printemps 2000 à Sherbrooke, huit entreprises des Bois-Francs avaient reçu la visite d'industriels de Bretagne. «Ça fait trois ans que nous travaillons avec eux et des démarches se poursuivent relativement à l'implantation en France d'un Centre de formation en entreprise et récupération (CFER). De plus, poursuit-il, deux promoteurs bretons que nous rencontrons à Vannes songent à s'établir dans la région afin de scruter le marché de l'Amérique du Nord.»

Le directeur général de la CDEBF a aussi indiqué que le comité organisateur du Salon «Atout pays de Vannes» offrait à la délégation d'ici une collaboration et un partenariat de tous les instants afin de faciliter ses démarches sur le marché européen.

Occasion de maillage

Pour sa part, M. Auger a rappelé que la mission économique du côté de Poitiers avait pour but premier de favoriser des échanges internationaux, qu'elle s'avérait une occasion de maillage multisectoriel considérant que 800 entreprises d'une douzaine de pays y

participent permettant des rendez-vous d'affaires personnalisés. «Il s'agit d'une plate-forme exceptionnelle pour vendre notre région et dénicher des partenaires potentiels favorisant la pénétration du marché européen, les échanges de procédés, le démarchage de nouveaux produits et de nouveaux clients», de préciser le commissaire à l'exportation.

De leur côté, le président de la CDEBF André Beaudry et le maire de Victoriaville Jean-Paul Croteau croient fermement que la mission permettra des alliances économiques bénéfiques pour la région et que le développement de celle-ci passe par l'exportation. De part et d'autre, on se dit convaincu que de nouvelles entreprises s'établiront sur le territoire.

L'École québécoise du meuble et du bois ouvré, Doucet Machineries, Les Miels Labonté, Mobilier Vic-Line, Posi-Plus Technologies, Signaflex, Somum et Transylve de la MRC d'Arthabaska sont de la délégation. A.N.P., Campagne Moto Sport, Mago et Métallurgie des Appalaches représentent la MRC de l'Érable. Complètent la mission, Les Bois Guillemette de la MRC de Bécancour et la Fonderie Ouellet de celle de Nicolet-Yamaska.

Entre nous

Drummondville

Les Plastiques Tricoire obtient un prêt

Drummondville (EL) - Les Plastiques renforcés Tricoire, de Saint-Germain-de-Grantham, a obtenu un prêt de 50 000 \$ du Fonds local d'investissement afin de compléter le financement relié à un nouveau produit utilisé dans le traitement des eaux usées des fosses septiques.

Fondée en 1976, la compagnie compte, depuis peu, de nouveaux propriétaires. Tout en conservant les acquis de l'entreprise, ils y ajoutent un nouveau produit, soit le Biofiltre. Il s'agit d'un filtre naturel à base de mousse de tourbe placé dans un caisson en fibre de verre. Une fois traitées, les eaux usées infiltrées dans le sol possèdent des applications multiples pour les marchés résidentiel, commercial et institutionnel.

De la sorte, les promoteurs accroissent leur production et demeurent à proximité de leur marché montréalais et est-ontarien. Le projet permet aussi de maintenir les quatre emplois actuels et d'en créer cinq autres.

Le prêt a été accordé par la Société de développement économique de Drummondville qui gère l'enveloppe financière du programme du gouvernement du Québec.

Formation pour les entrepreneurs

Drummondville (EL) - Le Club d'administration du Canada, chapitre Drummondville, tiendra aujourd'hui une journée de formation comptant deux ateliers au Best Western Hôtel Universel.

Le premier atelier se déroulera de 9 h à 12 h et portera sur la gestion de projet sans se perdre dans les détails. Marc Chiasson de Gescom Stratégie abordera le sujet en proposant des trucs pour mieux percevoir les notions de temps, d'objectifs, de moyens et d'actions.

En après-midi, Luc Doyon élaborera sur la manie de remettre constamment au lendemain, soit la procrastination, et les moyens efficaces afin de l'enrayer. L'activité est offerte gratuitement à tous ses membres et est admissible à la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre.

L'AQDR fête ses 10 ans

Drummondville (EL) - L'Association québécoise de défense des droits des retraités et des préretraités (AQDR) fête son 10e anniversaire cette année et invite ses membres et amis aujourd'hui (2 octobre) à une messe spéciale qui aura lieu à l'église Saint-Frédéric dès 10h.

L'AQDR pourra alors compter sur la présence de son président d'honneur, Hubert de Ravinel, fondateur et co-directeur d'un organisme voué au bien-être des personnes âgées, soit les Petits frères des pauvres. L'homme est aussi membre fondateur de l'Association québécoise de gérontologie, concepteur et animateur d'émissions de radio et de télévision sur la vieillesse et passant sur les ondes de Radio-Canada et Télé-Québec.

Suite à la célébration, tous et chacun sont invités à se rendre à la salle des Chevaliers de Colomb où un cocktail et un dîner-causerie sous le thème Croquer la vie seront servis. Le repas coûtera 13 \$ pour les membres et 15 \$ aux non-membres.

Fermé ou non à l'Action de Grâce?

Drummondville (EL) - Lors de la fête de l'Action de Grâce, le lundi 8 octobre, les bureaux des services municipaux de la Ville de Drummondville demeureront ouverts, car ce congé sera reporté à la période des Fêtes.

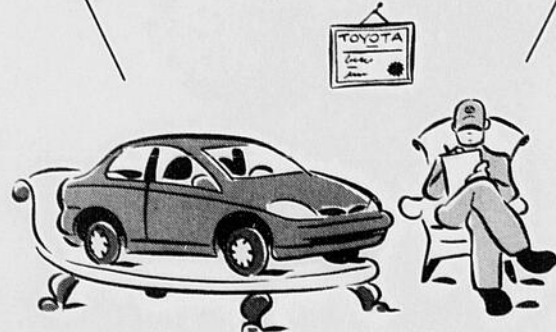
Pour sa part, le service de transport en commun sera interrompu durant toute la journée de l'Action de grâce, mais reprendra l'horaire habituel dès mardi matin.

L'enlèvement des déchets domestiques et la collecte sélective seront aussi suspendus lundi prochain. Ces opérations sont reportées au mercredi 10 octobre, selon l'horaire habituel pour les secteurs concernés.

Il est à noter que l'enlèvement des déchets domestiques se fait toutes les semaines jusqu'au 5 novembre prochain et par la suite, cette opération se fera toutes les deux semaines pour les mois d'hiver, soit jusqu'en avril 2002.

C'est vrai, je l'avoue.
J'ai toujours rêvé d'épouser
un camion de pompier.

Hum-hum. Il manque
d'étincelles dans votre vie.
Faudrait vérifier les bougies.



Forfait lubrification

Huile moteur et filtre d'origine Toyota. Inspection en 11 points incluse.

26⁹⁵\$

(taxes en sus)
Pour tous les modèles Toyota à l'exception des moteurs diesel. Des frais d'élimination des résidus peuvent s'appliquer.

Remplacement des plaquettes de freins avant

- Installation des plaquettes de freins d'origine Toyota.
- Inspection et lubrification des étriers.
- Inspection des boyaux et des canalisations de freins.
- Essai sur route.

Installation comprise
99⁹⁵\$

(taxes en sus)
Tercel/Paseo/Echo/Corolla



Remplacement de la batterie

Batterie Supérieure 72 Toyota conçue selon les spécifications de Toyota.

Garantie de 72 mois au prorata.

Installation comprise

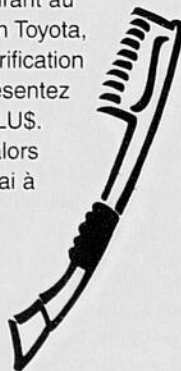
94⁹⁵\$

(taxes en sus)
Valide pour la plupart des modèles Toyota à 4 cylindres.



Balai à neige en prime

Venez faire effectuer n'importe quel service figurant au menu d'entretien Toyota, y compris la lubrification à 26,95\$, et présentez votre Carte à PLUS. Vous recevrez alors en prime un balai à neige de luxe. Ne tardez pas, les quantités sont limitées.



Obtenez votre Carte à PLUS GRATUITEMENT

Procurez-vous votre Carte à PLUS chez votre concessionnaire Toyota. En plus de vous donner accès à une foule de privilèges, elle vous permet d'obtenir plus de 200 \$ de rabais applicables sur des pièces d'origine Toyota et sur le service effectué par les techniciens certifiés Toyota.

Confiez votre Toyota à celui qui la comprend le mieux: votre technicien certifié Toyota.

Votre Toyota n'a aucun secret pour lui. Tout simplement parce que nos techniciens formés à l'Université Toyota possèdent l'expertise et les outils pour bien entretenir votre véhicule. Vous aurez ainsi l'assurance d'un travail bien fait du premier coup, toujours avec des pièces d'origine Toyota.



L'EXPÉRIENCE TOYOTA
Ça ne se remplace pas

1-888-TOYOTA-8 • www.toyota.ca

Économie

CDNX 2814,94
24,00

TORONTO 6799,01
39,55

DOW JONES 8836,83
10,73

DOLLAR 63,50
0,15

OR 292,20
0,20

L'Estrie tournée vers l'avenir

Formation Savie offre un service unique

Les secouristes en entreprise pourront augmenter leur efficacité

Gilles Fiset
gfisette@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Ce n'est pas tout de former des premiers intervenants en entreprise (secouristes). Encore faut-il être capable d'évaluer le degré de maintien de leurs compétences, au fil des mois qui passent, et de leur offrir la formation continue pointue dont ils ont alors besoin afin de demeurer efficaces.

Ce tour de force, Formation Savie, de

Sherbrooke, sera capable de l'offrir avant la fin de l'année puisqu'elle est à mettre la dernière touche à un procédé d'évaluation et d'encadrement qu'elle juge unique au pays, voire au monde.

Formation Savie oeuvre depuis dix ans dans l'évaluation des besoins des entreprises et la formation de premiers intervenants.

«Notre procédé est unique. Avec l'aide de trois scénarios, nous sommes capables d'évaluer avec une grille les forces et faiblesses d'un intervenant. Nous pouvons ensuite lui offrir la formation adéquate requi-



Le président de Formation Savie, François Aumais, et le président du groupe Progestrie, Daniel Béchar, font connaître un service qui est unique en son genre.

Imacom-Daguerre, Claude Poulin

En bref

Mois de la qualité

Sherbrooke - Au cours du mois d'octobre, chacun, au travail, devrait s'efforcer de faire encore mieux ses tâches quotidiennes que d'habitude. Octobre est le mois de la qualité. Cette année, tout se déroule sous le thème «La qualité appliquée: des gains durables». Diverses activités sont inscrites au programme, un peu partout au Québec. Fait à noter, cette année, on célèbre les 10 ans de la Charte québécoise de la qualité.

Manque de main-d'oeuvre

Sherbrooke - L'industrie de la restauration qui compte 156 000 travailleurs et travailleuses au Québec manque quand même de main-d'oeuvre, rapporte le Baromètre, le bulletin économique de l'Association des restaurateurs du Québec. Faisant état d'un sondage réalisé récemment, l'association rapporte que 81 pour cent des membres interrogés affirment éprouver de la difficulté à recruter du personnel. Les besoins les plus criants se font sentir du côté des cuisines où se retrouvent près de deux postes vacants sur trois.

Semaine du PEP au travail

Sherbrooke - La présente semaine est la Semaine nationale du PEP au travail, un événement qui vise à sensibiliser employés

et employeurs à l'importance de la (P) productivité et de (E) l'efficacité (P) personnelles en milieu de travail. À ce sujet, on rappelle que le Groupe-Conseil Aon a calculé qu'au Canada, le stress relié au travail touche 57,6 pour cent des travailleurs. Chaque année, l'absentéisme relié au stress représente une perte de productivité moyenne de 12 milliards \$. Toutefois, des statistiques montrent que les travailleurs québécois sont moins sujets au stress que leurs homologues de l'Alberta, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

L'économie de demain

Sherbrooke - Le Conseil de la science et de la technologie vient de publier un avis intitulé «Innovation et développement durable: l'économie de demain». Le Conseil voit dans le développement durable davantage qu'un leitmotiv mobilisateur et propose d'en faire un cadre utile pour l'action. Il propose quatre recommandations: élaboration d'une politique gouvernementale accordant une place centrale à la science et l'innovation et en confier la responsabilité à un ministre d'État afin d'élever l'objectif dans l'ordre des priorités gouvernementales; constituer un système intégré d'informations scientifiques et techniques; hausser l'effort de recherche et d'innovation; assurer une offre de formation complète et ajustée aux besoins du marché du travail comme à ceux des futurs citoyens.

se... On ne peut pas exiger d'un secouriste qui a appris, par exemple, la technique de RCR, et qui passe un an, deux ans sans avoir à s'en servir, qu'ils interviennent adéquatement le jour où il a à la mettre en pratique. C'est pour cela qu'il faut de la formation continue», a expliqué le président de Formation Savie, François Aumais, alors qu'il était accompagné du président du Groupe Progestrie, Daniel Béchar. Le Groupe Progestrie, Savie et deux groupes de Québec, l'Institut de formation RSVP et la firme Whitton et Boucher ont formé une association afin d'offrir leurs services complémentaires à leurs clients respectifs.

Un urgentologue

Par ailleurs, a ajouté M. Aumais, Progestrie profite de l'expertise d'un urgentologue de Sherbrooke, Jean-Sébastien Gendron, pour offrir une direction médicale

unique à sa clientèle.

Ainsi, les premiers intervenants doivent produire un rapport précis à chaque fois qu'ils interviennent dans leur milieu de travail. Ce rapport est analysé de près afin de s'assurer que les protocoles de soins ont été respectés. Il est alors possible d'intervenir auprès du secouriste pour corriger le tir, s'il y a lieu.

«Avec de tels outils, nous sommes en mesure d'offrir des services à distance. Nous pouvons oeuvrer auprès de toutes les filiales d'une compagnie qui le souhaiterait afin d'assurer une uniformisation d'interventions en santé dans toutes ses usines, peu importe où elles sont situées dans le monde... Avec Internet, on pourrait évaluer où en est l'intervenant, à tous les trois mois, afin d'actualiser ses compétences. Tout ce système sera en place d'ici le 1er janvier 2002», a dit M. Aumais.

IDEE a connu une année mémorable

Gilles Fiset
gfisette@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

D'ex-travailleurs qui deviennent des travailleurs autonomes; des travailleurs autonomes qui le deviennent réellement; des inventeurs qui apprennent à exploiter leur découverte.

C'est avec un tel bilan que les responsables d'IDEE peuvent parler de l'année 2001-2001 qui vient de se terminer.

«Nous avons connu une très bonne année», a résumé la directrice générale, Renée L. Beaupré, au grand plaisir de son président, Jacques Poulin.

L'organisme IDEE, pour Initiation et développement entrepreneurial de l'Estrie, accueille et oriente les personnes qui veulent explorer et développer leur potentiel d'entrepreneur. Il organise des activités qui favorisent la découverte du potentiel individuel et la volonté d'entreprendre. Il offre un accompagnement et un support pour faciliter le meilleur choix et la mise en action. La moyenne d'âge de la clientèle est autour de 40 ans.

En 2000-2001, précise M. Poulin, IDEE devait répondre aux besoins de 195 personnes. Il a reçu finalement plus de 280 personnes, dépassant ainsi de 40 pour cent ses objectifs de clientèle. Ces gens proviennent principalement du territoire sherbrookoïse, mais 40 pour cent viennent d'un peu partout en Estrie, principalement du Haut-St-François et du Val-St-François.

Cette année, 77 personnes ont choisi de démarrer leur propre entreprise, soit 38,9 pour cent de la clientèle, un pourcentage beaucoup plus élevé que les 27,1 pour cent de l'année précédente.

«Les personnes savent un peu plus ce qu'elles veulent. Le choix est plus éclairé, plus rationnel aussi... Comme la clientèle est plus âgée, elle envisage davantage de se lancer à son propre compte, étant donné les difficultés à intégrer le marché du travail qui augmentent avec l'âge», a souligné Mme Beau-



La Tribune, Gilles Fiset
Le président d'IDEE, Jacques Poulin, et la directrice générale, Renée L. Beaupré, peuvent se réjouir des résultats atteints par l'organisme durant l'année 2000-2001.

pré. À ceux-là s'ajoutent 29 personnes (14,6 pour cent) qui sont en démarche pour lancer leur propre entreprise, à titre de travailleurs autonomes. Là aussi, il s'agit d'une hausse sensible par rapport à l'an dernier.

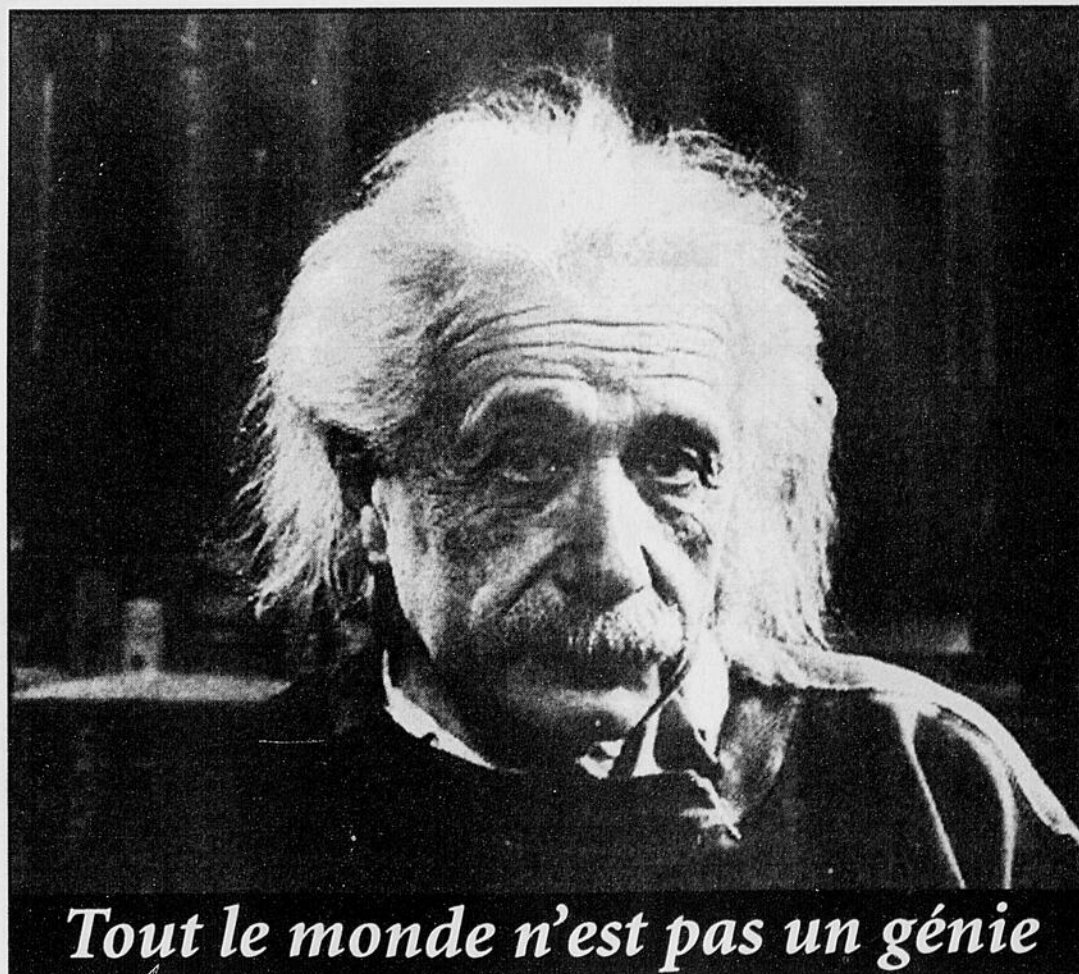
Les autres personnes ont choisi de retourner en emploi (61 personnes), aux études (4 personnes) ou de chercher un travail (18 personnes).

Par ailleurs, par son service aux inventeurs, IDEE a rejoint 13 personnes. L'organisme leur a permis de s'outiller afin de rendre leur projet à terme.

«L'information de pointe offerte le plus tôt possible après avoir trouvé l'idée permet de sauver beaucoup de temps et d'argent, en plus de mettre l'inventeur en confiance. Une information claire, fiable et complète favorise la compréhension de la démarche. Enfin, cette meilleure compréhension des étapes à parcourir et des différents pièges à éviter font en sorte que l'inventeur est en mesure de prendre des décisions éclairées quant à la poursuite de son projet...»

Ainsi, cinq de ces inventeurs sont présentement en négociation en vue de vendre leur invention. Quatre autres ont plutôt choisi de privilégier la vente par catalogue. Deux inventeurs sont à parfaire les études de marché par des firmes professionnelles. Enfin, deux inventeurs sont au stade de l'étude de faisabilité dans le but de faire «un investissement», a précisé Mme Beaupré.

Enfin, cette année, IDEE fête ses dix ans. C'est pourquoi un 5 à 7 a été tenu, la semaine dernière, dans ses nouveaux locaux de la rue Dufferin. Un gala se tiendra également le 29 novembre prochain, au Granada.



Tout le monde n'est pas un génie

Mais tout le monde peut apprendre

Employeurs,

un personnel plus qualifié pourrait bien vous démarquer de la concurrence.

Pour en apprendre davantage sur l'aide accordée à la formation de votre personnel, sur la Loi favorisant la formation de la main-d'œuvre, sur le régime de qualification...

Communiquez avec Emploi-Québec Estrie au (819) 822-2101

Emploi Québec

Toronto

TORONTO (PC) — Les cours étaient en baisse hier, à la Bourse de Toronto, où l'indice TSE 300 a reculé de 39,55 points à 6799,01. Le volume final était de 109,11 millions d'actions transigées.

Parmi les industrielles, Nortel Networks a perdu 0,27 \$ à 8,58 \$, Canadien Pacifique a perdu 2,08 \$ à 48,60 \$; Bombardier (classe B) a crû de 0,49 \$ à 12,09 \$, Banque Royale du Canada a crû de 0,66 \$ à 48,81 \$.

Du côté des minières, Kinross Gold a cédé 0,01 \$ à 1,52 \$, Franco-Nevada a cédé 0,48 \$ à 22,57 \$; Barrick Gold a gagné 0,26 \$ à 27,85 \$, Placer Dome a gagné 0,11 \$ à 20,56 \$.

Chez les pétrolières, Anderson Exploration a perdu 0,01 \$ à 39,63 \$. Pan-Canadian Petroleum a perdu 1,15 \$ à 36,55 \$; Husky energy a pris 0,53 \$ à 18,38 \$, Ketch Energy a pris 0,10 \$ à 3,45 \$.

Vancouver

VANCOUVER (PC) — Les cours étaient à la baisse dans une séance peu active, hier à la Bourse de l'Ouest. L'indice CDNX a fermé à 2814,94 points, en baisse de 24 points.

Le volume était de 28,83 millions d'actions transigées.

Des titres transigés, 179 ont avancé, 171 ont reculé et 494 demeuraient inchangés.

Pétrole

NEW YORK (AP) — Hier sur le marché des pétroles, le baril de brut léger saoudien s'offrait à 21,39 \$ US, en baisse de 0,17; le Brent de la mer du Nord était à 22,54 \$, en hausse de 0,52 \$; le West Texas Intermed était à 22,78 \$ US, en baisse de 0,65 \$.

New York

NEW YORK (AP) — Hier à la Bourse de New York, le Dow Jones des 30 valeurs industrielles a baissé de 10,73 points à 8836,83.

L'indice Standard&Poors 500 a perdu 2,39 points à 1038,55; le compo-

site Nasdaq a reculé de 18,34 points à 1480,46.

Le volume des transactions au NYSE était de 1,3 milliards d'actions. Des titres transigés, 1298 étaient en hausse, 1868 étaient en baisse et 165 demeuraient inchangés.

Dollar

TORONTO (PC) — Le dollar canadien a clôturé à 63,50 cents US hier, en hausse de 0,15 cent. Le dollar américain a fermé à 1,5747 \$ CAN, en baisse de 0,38 cent.

La livre sterling valait 2,3287 \$ CAN, en hausse de 0,23 cent, et 1,4788 \$ US, en baisse de 0,50 cent.

Ces cours sont fournis par BMO Nesbitt Burns.

Devises

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères.

Allemagne (mark)	0,7592
Belgique (franc)	0,03662
Chine (renminbi)	0,1974
Colombie (peso)	0,000697
Corée du Sud (won)	0,001252
Espagne (peseta)	0,00899
États-Unis (dollar)	1,5747
Europe (euro)	1,4440
France (franc)	0,2273
Hong Kong (dollar)	0,2088
Italie (lire)	0,000772
Japon (yen)	0,013098
Pays-Bas (florin)	0,6749
Royaume-Uni (livre)	2,3287
Russie (rouble)	0,0552
Suisse (franc)	1,0019

Un contrat de 197 millions \$ pour Bombardier

Presse Canadienne

MONTREAL

La société Bombardier Transport a obtenu un contrat d'une valeur de 197 millions \$ CAN pour la fabrication de 32 locomotives à haute vi-

tesse qui tireront 16 trains de la Renfe, la société des chemins de fer espagnols.

La commande totale, qui inclut le partenaire en consortium Patentes Talgo, est estimée à 491 millions \$, a indiqué le constructeur montréalais.

Les nouvelles rames à haute vitesse HST 350 seront utilisées sur la liaison

entre Madrid, Barcelone et la ville frontalière française de Le Perthus. La livraison est prévue pour 2004.

Un prototype de locomotive HST 350 a été expérimenté en Espagne durant plus d'un an. Sa vitesse de pointe record — un peu moins de 360 km/h — a été enregistrée au printemps.

Bombardier Transport a précisé qu'elle serait responsable du développement et de la construction des motrices légères à haute vitesse à quatre axes, y compris l'équipement électrique complet, le système de propulsion et les bogies.

La société québécoise participera

également à l'assemblage final et aux essais des rames. La production s'effectuera dans les usines de Bombardier de Kassel, Mannheim et Siegen, en Allemagne, ainsi qu'à Trapaga, en Espagne.

L'assemblage final des trains complets sera effectué à l'usine de Patentes Talgo de Las Matas, en Espagne.

Ottawa doit aider l'industrie aérospatiale mais n'a pas à la sauver

Bombardier est prêt à faire le gros des efforts

Presse Canadienne

TORONTO

À l' lendemain des attentats terroristes du 11 septembre, Ottawa a un rôle à jouer pour aider l'industrie aérospatiale, mais il n'a pas à la sauver, a déclaré hier le chef de la direction de Bombardier, Robert Brown.

«Le gouvernement a clairement un rôle à jouer, mais nous devons faire le gros des efforts nous-mêmes», a affirmé M. Brown après avoir prononcé un discours devant l'Association des industries aérospatiales du Canada, à Toronto.

«Ce dont nous voulons être sûrs, c'est que nous pouvons conserver nos engagements à l'égard du financement et aller de l'avant avec la livraison des avions», a-t-il ajouté.

M. Brown a rappelé dans son discours que le gouvernement fédéral a, dans le passé, offert aux transporteurs clients de Bombardier des garanties



Robert Brown

de prêt «afin de faire en sorte que les règles du jeu soient équitables» pour l'avionneur et qu'il puisse compenser l'écart avec son compétiteur Embraer, qui est abondamment subventionné par le gouvernement brésilien.

Le patron de Bombardier n'a pas voulu dire si sa compagnie avait demandé à Ottawa d'accorder des garanties de prêts similaires aux

transporteurs à court d'argent qui ont commandé des avions dont la livraison est prévue l'an prochain. Des rumeurs circulent à l'effet que l'avionneur montréalais cherche à aider des transporteurs clients à financer l'achat de jusqu'à 50 avions — dont le prix de vente unitaire est de plus de 20 millions \$ US.

L'action d'Air Canada plonge encore

Allan Swift (PC)

MONTREAL

L'action d'Air Canada a encore une fois chuté hier, les investisseurs s'inquiétant de la situation financière défavorable du transporteur, alors que les analystes ont brusquement réduit leurs prévisions pour le titre. Les plus pessimistes remettent même en question l'avenir de la compagnie.

L'action du transporteur — qui s'échangeait à plus de 20 \$ au printemps 2000, après l'acquisition de Canadien — a clôturé lundi en baisse de 29 cents, à 3,35 \$, à la Bourse de Toronto.

Entre-temps, la compagnie négociait avec ses syndicats afin de déterminer lesquels de ses 40 000 employés allaient être licenciés ou mis à la retraite, tandis qu'Ottawa évaluait l'opportunité d'accorder un plan de sauvetage à l'industrie.

Les premiers des 5000 licenciements annoncés la semaine dernière devraient avoir lieu demain.

Depuis les attentats terroristes du 11 septembre, qui ont entraîné dans le marasme toute l'industrie aérienne mondiale, les prédictions con-

cernant le troisième trimestre d'Air Canada ont pris le bord. La période de trois mois qui s'est terminée dimanche est en effet l'un des trimestres sur lesquels les compagnies aériennes comptent le plus pour accumuler de bons revenus, en raison de la saison touristique estivale.

Avant les attentats, le principal transporteur du pays disait aux analystes qu'il s'attendait à tout juste faire ses frais, invoquant le ralentissement nord-américain, qui avait affecté son volume de voyageurs d'affaires.

Depuis le 11 septembre, les dirigeants d'Air Canada n'ont fourni aucune prédiction financière.

La Financière Banque Nationale projette une perte de 526,3 millions \$ pour l'exercice en cours, ce qui revient à 4,38 \$ l'action. L'année prochaine, la perte par action devrait s'établir autour de 1,46 \$. Avant les attentats, la firme de courtage avait prédit une perte de 3,44 \$ l'action pour cette année et de 33 cents l'action pour 2002.

«Toute prévision, à l'heure actuelle, ne pourrait être vraiment précise, parce que nous n'avons aucune idée de l'ampleur qu'aura l'impact (des attentats)», a précisé un analyste de la Financière Banque Nationale.



Nouvel honneur pour Pierre Dagenais

Gilles Fiset
SHERBROOKE

Le directeur général de la Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDERS-CLD), Pierre Dagenais, vient de recevoir le President's Award de l'Association canadienne de développement économique.

Ce prix veut souligner la contribution de M. Dagenais au rayonnement de la profession de spécialiste en développement économique ainsi que sa participation active de 14 ans au sein du conseil d'administration de l'ACDE.

Remis pour la première année, le President's Award remplace le prix Economic Developer of the Year que M. Dagenais avait d'ailleurs remporté en 1992. Une plaque-souvenir lui a été remise par le



Pierre Dagenais

président sortant, Klaus Thiessen, au cours du 33e congrès de l'association, tenu la semaine dernière, à Moncton. Le président Thiessen donnait alors son aval à la recommandation qui lui avait été faite par le jury de retenir la candidature de M. Dagenais.

Pierre Dagenais œuvre en développement économique depuis 1976. Il a été conseiller au ministère de l'Immigration du Québec et directeur général de la Corporation industrielle montérégienne ainsi que de la Corporation de développement économique Sorel-Tracy. Par la suite, de 1986 à 1995, il a dirigé la Société de développement économique de Drummondville, une ville qui a décroché le titre de Ville industrielle de l'année, en 1991. Il a été nommé directeur général de la SDERS en 1995.

Par ailleurs, l'adjoint de M. Dagenais, le commissaire industriel pour le local et la technologie, Guy Dionne, occupera le siège du Québec au sein de l'Association canadienne de développement économique. Cette association compte 515 membres de tout le Canada.



Photo La Tribune Gilles Dallaire

Depuis hier, la Caisse populaire Desjardins Saint-Patrice de Magog et la Caisse populaire Desjardins de Magog-Est forment une seule et même coopérative de services financiers qui porte le nom de Caisse populaire du Lac-Memphrémagog. Le président de son conseil d'administration est M. Gaby Morin qu'on voit à l'extrême gauche, son vice-président, M. Michel Turcotte, à l'extrême droite, à la gauche de son directeur général, M. Jeannot Gagnon.

Deux Caisses de Magog fusionnent

Gilles Dallaire
MAGOG

La Caisse populaire Desjardins Saint-Patrice de Magog et la Caisse populaire Desjardins de Magog-Est n'existent plus comme entités séparées depuis hier.

Elle forment maintenant une seule et même coopérative de services financiers qui porte le nom de Caisse populaire Desjardins du Lac-Memphrémagog.

Leur fusion, approuvée au printemps dernier par une très grande majorité de leurs membres, donne naissance à une coopérative de services financiers qui compte plus de 25000 membres, emploie plus de 100 personnes, a un actif de plus de 275 millions \$, ce qui en fait la quatrième en importance des caisses populaires regroupées au sein de la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, et met à la disposition de ses membres quatre centres de services et deux centres de services automatisés.

La Caisse populaire Desjardins du Lac-Memphrémagog dont la masse salariale s'élèvera à 4,5 millions \$, avantages sociaux et investissements

dans la formation de son personnel compris, pendant l'exercice qui se terminera le 30 septembre 2002 est en bonne santé ainsi que l'a expliqué son directeur général, M. Jeannot Gagnon.

«Son taux de capitalisation est de 6,97 pour cent alors qu'un taux de 5,5 pour cent est jugé sain dans le secteur des services financiers. Quant à sa réserve générale, elle s'élève à 14 millions \$», a souligné M. Gagnon.

Il a ajouté que la Caisse populaire Desjardins du Lac-Memphrémagog peut offrir une gamme de services financiers plus large et de meilleure qualité à ses membres que quand la Caisse populaire Desjardins Saint-Patrice de Magog, la Caisse populaire Desjardins de Magog-Est, la Caisse populaire Desjardins d'Eastman et la Caisse populaire Desjardins de Mansonville étaient des entités séparées.

«Nous pouvons aussi intervenir d'une façon plus active dans le développement économique, communautaire et social du milieu», a-t-il fait remarquer en révélant qu'au cours de son premier exercice la Caisse populaire Desjardins du Lac-Memphrémagog devrait consacrer de 80000 \$ à 100 000 \$ au développement social et au développement communautaire.

La FPJQ s'interroge sur l'avenir de Radio-Canada en Estrie

Gilles Fiset
SHERBROOKE

La section estrienne de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ-Estrie) s'interroge sur l'avenir de Radio-Canada en Estrie.

Comme le rapporte son président, René Cochaux, la FPJQ-Estrie entend demeurer vigilante relativement à la transaction qui a permis à Cogeco et à Bell Globemedia de se porter acquéreurs du réseau de télévision TQS. Elle entend s'assurer, a-t-il souligné, que les nouveaux propriétaires accorderont autant d'importance aux informations régionales et consacreront le même temps d'antenne que le fait actuellement la station CFKS, propriété de Cogeco, à Sherbrooke.

«La FPJQ-Estrie estime que le transfert de propriété de TQS sera un atout pour la région parce que, selon elle, de nombreux reportages préparés par les journalistes estriens seront diffusés à l'antenne du réseau provincial. Elle est inquiète toutefois de l'avenir de la station CFKS. En effet, la transaction pourrait forcer la Société




René Cochaux

de journalistes et des salles distinctes», a expliqué M. Cochaux.

Il a ajouté que, toutefois, c'est la station CKSH, propriété de Cogeco à Sherbrooke, qui accorde le plus de temps d'antenne à l'information régionale. C'est pourquoi, si Radio-Canada résilie le contrat qui la lie à Cogeco, la FPJQ-Estrie «demandera à la société d'État de diffuser autant d'heures de nouvelles régionales que CKSH...»

LES IDÉES FRAÎCHES NOUS EMBALLENT

Produire, transformer, grandir. En investissant dans les entreprises agroalimentaires, nous engageons des capitaux, alimentons leur croissance et favorisons leur déploiement. Ensemble, nous créons de nouvelles richesses. Et l'idée nous emballe.

 **FONDS**
de solidarité FTQ
La force du travail

1 800 361-5017 www.fondsftq.com

L'Ontario annonce des réductions d'impôt et des mesures de sécurité

Louise Elliott (PC)
TORONTO

Dans le contexte incertain suscité par les attentats terroristes du 11 septembre, le gouvernement de l'Ontario a décidé de réduire sans tarder l'impôt sur le revenu des particuliers et des entreprises, en plus d'adopter de nouvelles mesures de sécurité, a annoncé hier le premier ministre de la province, Mike Harris.

Lors d'une allocution enregistrée à l'avance afin que les chaînes de télévision puissent en diffuser des extraits lors de leurs bulletins d'information du soir, M. Harris a rendu publiques les grandes lignes des mesures que prendra son gouvernement à la suite des événements survenus à New York et Washington ainsi qu'en Pennsylvanie, le mois dernier.

Le premier ministre a indiqué que la province mettrait immédiatement en vigueur plusieurs réductions fiscales qui devaient entrer en vigueur le 1er janvier 2002, dont des réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers et des entreprises, ainsi que des réductions de l'impôt sur les gains en capital.

«Bien que certains aient affirmé qu'il ne convenait pas de mettre en oeuvre ces réductions d'impôt vu les événements récents, j'estime qu'il est plus important que jamais de manifester notre confiance face aux énormes possibilités de croissance de la province, et face à l'esprit d'entreprise et à la productivité des travailleurs ontariens», a affirmé M. Harris, ajoutant que les réductions d'impôt visaient «à ce que notre économie continue de croître et de créer des emplois».

Le premier ministre a également annoncé la nomination de Norman Inkster, commissaire à la retraite de la Gendarmerie royale du Canada, et du major-général à la retraite, Lewis Mackenzie, à titre de conseillers en sécurité auprès du gouvernement provincial.

M. Harris compte enfin améliorer la capacité de l'Ontario à traiter les urgences à grande échelle, grâce à un examen exhaustif de ses plans d'intervention en cas d'urgence.

La SAAQ pourrait augmenter les primes

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les prévisions budgétaires à la baisse de la Société de l'assurance automobile du Québec laissent entrevoir une augmentation des primes d'assurance après 2002.

Le ministre des Transports, Guy Chevrette, s'est engagé à maintenir le gel en place depuis 1985 à 142 \$ l'an prochain, mais ne s'est pas prononcé sur les années subséquentes.

Le vice-président à l'administration et aux finances de la SAAQ, Julien Lemieux, a toutefois affirmé au quotidien La Presse que les hausses de primes seront bientôt inévitables. La SAAQ prévoit des déficits pour les cinq prochaines années, dont un de 200 millions \$ cette année.

Une hausse éventuelle des primes pourrait atteindre 15 \$ sur une période de trois ans.

Le mégaprocès des Hells Angels n'aura pas lieu

Presse Canadienne
MONTREAL

Le mégaprocès des Hells Angels ne sera pas aussi gros que prévu. La Couronne a accepté hier de scinder les chefs d'accusation de façon à juger initialement seulement 14 des 34 prévenus accusés de meurtres.

Du même coup, Me André Vincent a indiqué au juge Réjean Paul, de la cour supérieure, qu'il était prêt à mettre en veilleuse les accusations de gangstérisme et de trafic de stupéfiants qui pèsent également contre les suspects. Me Vincent dit avoir choisi de procéder spécifiquement contre ces 14 suspects parce que l'ensemble de la

preuve est sensiblement la même, et qu'elle peut être plus facilement départagée sur un plan individuel.

De fait, 11 des 14 accusés répondent des treize meurtres mentionnés dans les actes d'accusation, cependant que les trois autres en auraient de trois à cinq sur la conscience. Dans ce «groupe des 14», on retrouve Maurice Boucher, René Charlebois, Normand Robitaille, Denis Houle, Gilles Mathieu, Jean-Richard Larivière et Gregory Wooley.

Cette énorme concession du ministère public en vue de rendre le procès accessible au jury n'a pas eu l'heur de plaire aux avocats de la défense qui souhaitent plutôt que le procès ne comprennent pas plus de neuf inculpés. Six

ont déjà consenti à subir un procès commun.

Tout en reconnaissant que la Couronne est maître des procédures, Me Jacques Laroche a fait valoir que la proposition de Me Vincent ne simplifiait guère la tâche des jurés puisqu'elle ouvrait la porte à pas moins de 183 verdicts différents. «C'est un noeud de vipères que présente la Couronne avec ce procès des 14», a-t-il dit. La solution de la défense, qui suppose une quarantaine de verdicts, est «tout à fait gérable», estime Me Laroche.

Comme il est acquis qu'il y aura plus d'un procès — au moins un autre en anglais pour Donald Stockford et Wlodumir Stadnick —, Me Vincent a demandé au ministère de la Justice de lui

envoyer des avocats en renfort pour piloter tous les dossiers devant les tribunaux.

Dans le présent procès, une dizaine d'autres requêtes doivent être entendues avant la convocation du jury. L'une, en provenance de la Couronne, réclame le désistement de deux avocats qui ont déjà défendu des délateurs appelés à témoigner.

La priorité du juge Réjean Paul reste pour l'instant de décider combien d'accusés devraient être jugés ensemble au cours du présent procès qui se tient au palais de justice de Montréal. On s'attend à ce que le Centre judiciaire Gouin, cet édifice en construction sur les terrains de la prison de Bordeaux, ouvre ses portes le 29 octobre prochain.

Jean Besré n'a pas eu le temps de souffrir

L'autre conducteur possédait un permis de conduire avec restrictions

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

«D'après plusieurs témoins rencontrés durant l'enquête policière, la voiture qui a heurté celle de Jean Besré circulait très rapidement. Après l'accident, l'aiguille de l'odomètre est d'ailleurs restée coincée à 105 kilomètres/heure. Le conducteur de ce véhicule avait son permis depuis moins d'un an, et il souffrait de

handicaps physiques qui avaient entraîné des restrictions au permis.»

C'est ce qu'a noté dans son rapport d'investigation le coroner Jean Brochu qui a conclu à une mort violente accidentelle concernant le comédien d'origine sherbrookoise Jean Besré, décédé le mercredi 14 mars 2001, à Cowansville.

Le Dr Brochu a aussi ajouté dans son rapport d'investigation que le médecin qui a constaté le décès de Jean Besré «a jugé que le conducteur de l'autre voiture n'était peut-être pas apte à conduire un véhicule automobile en raison de ses handicaps physiques; il a envoyé une note à cet effet à la Société de l'assurance automobile du Québec, et le conducteur en question a éventuellement dû se soumettre à une évaluation de son aptitude à conduire par un ergothérapeute; suite à cette évaluation, il a pu de nouveau entrer en possession d'un permis de conduire, mais toujours avec des restrictions.»

Tout en indiquant que le décès de M. Besré avait été de toute évidence très rapide et attribuable à des lésions internes subies au niveau thoracique et abdominal.

Jean Besré, on le rappelle, avait passé l'après-midi du 14 mars 2001 au théâtre La Licorne de Montréal, en compagnie d'autres comédiens qu'il avait quittés vers 16 h 55 pour rentrer à son domicile, au village de Brome, près de Cowansville, en Montérégie.

M. Besré était tout à fait sobre à son départ.

«En arrivant près de Cowansville,



La Tribune, archives
La voiture du comédien s'était retrouvée dans le bois après l'impact fatal.

lit-on dans le rapport d'investigation, la voiture de Jean Besré était suivie par une fourgonnette dont le conducteur a déclaré que M. Besré roulait à environ 95 km/h, dans une courbe assez prononcée vers la droite. Ce témoin a déclaré qu'une voiture blanche a surgi dans la courbe, en direction inverse. L'arrière de ce véhicule s'est tout à coup déporté vers l'accotement, et le conducteur en a alors perdu la maîtrise.»

M. Besré a tenté d'éviter la collision en dirigeant son véhicule vers l'accotement de droite, mais l'autre véhicule est venu heurter le sien dans sa voie, au niveau de la roue avant gauche, pour ensuite enfoncer tout le côté gauche de la voiture de M. Besré. À la suite de la collision, le véhicule de M. Besré a terminé sa course dans un boisé enneigé, et le véhicule blanc s'est arrêté dans la

voie où il circulait mais perpendiculairement à elle, les roues arrière sur l'accotement.

Il était alors 17 h 50, soit 55 minutes après le départ de M. Besré de Montréal.

«Après la collision, le véhicule qui suivait celui de M. Besré est passé entre les deux autres automobiles et il s'est arrêté un peu plus loin. Le conducteur est immédiatement allé porter secours à M. Besré, mais il a constaté que celui-ci ne présentait déjà plus de signes vitaux. Quelques instants plus tard, une ambulance est arrivée sur les lieux tout à fait par hasard, et une infirmière qui revenait de transférer un patient vers Montréal s'est aussi rendue compte que M. Besré ne présentait plus de signes vitaux. Des manœuvres de réanimation étaient impossibles en raison de l'incarcération du corps dans l'habitacle de la voiture.»

La Maison CALM cherche un financement stable

François Gougeon
SHERBROOKE

Pour la Ligue pour l'enfance de l'Estrie, l'idée d'un financement stable et garanti s'impose comme jamais pour un des services rendu par cet organisme pour le mieux être des enfants et qui risque de disparaître éventuellement.

Celui-ci réfère à la Maison CALM (Comme à la maison), qui aurait aussitôt été compromis si la Régie régionale de l'Estrie, lors de sa dernière réunion statutaire, avait maintenu son intention de couper sa subvention annuelle non récurrente, mais versée depuis quatre ans: 40 000 \$ sur un budget global de 110 000 \$.

Mis sur pied il y a 12 ans et faisant de l'Estrie une région pionnière, la maison CALM consiste en un lieu sécuritaire d'échange des enfants de parents

séparés ou divorcés (entre la période de garde du père et de la mère et vice-versa) et de supervision des droits de visite. Cela fait suite à une ordonnance du tribunal car les tensions sont trop vives entre les ex-conjoints: on évite ainsi de faire vivre ces tensions à l'enfant. L'an dernier, 230 familles ont bénéficié du service assuré par des professionnels formés en conséquence; une demande qui va en augmentant.

«Mais voilà, a expliqué la directrice générale de la Ligue pour l'enfance de l'Estrie, Louisiane Côté, la Régie régionale de l'Estrie voulait mettre fin à sa contribution, sous prétexte que notre intervention se situe dans un cadre juridique et non en lien avec la santé et les services sociaux.»

«Heureusement, a-t-elle rajouté, plusieurs membres du conseil d'administration de la Régie régionale, dont le président (Jean Bellehumeur) ont fait renverser cette impression et cette décision... Comme on offre un service neu-

re, que notre action se situe en fonction du bien de l'enfant, on intervient de façon préventive. Si on était pas là et que la situation de l'enfant allait en se dégradant à cause du conflit des parents, c'est le Centre jeunesse qui devrait alors intervenir... En traitant des séquelles plus graves et à des coûts plus élevés.»

Aussi, même si la Régie régionale de l'Estrie a convenu de maintenir son aide de 40 000 \$, Louisiane Côté considère impératif de compter sur une source de financement stable et assurée. Car on ne connaît pas l'avenir du côté de la Régie régionale.

«On est une trentaine d'organismes au Québec à offrir un service semblable (à la maison CALM) et les ministères se lancent la balle, entre la Famille et l'Enfance, Santé et Services sociaux et la Justice... Le financement de ce service, on voudrait bien que ce soit clair et déterminé une fois pour toute», a aussi commenté Mme Côté.

Travaux d'égouts rue Vincent à Sherbrooke

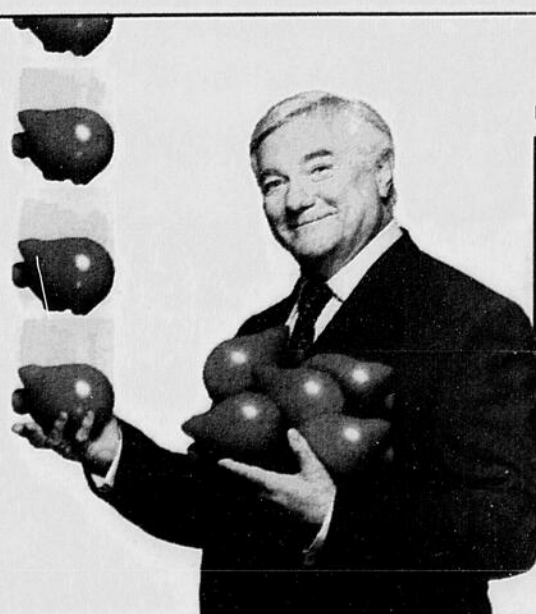
Gilles Fisette
SHERBROOKE

La Ville de Sherbrooke devra fermer la rue Vincent, dès 8h00, demain, 3 octobre, pour la réalisation de travaux d'excavation pour les égouts.

C'est pourquoi le Service de la planification et des travaux publics conseille aux résidents de sortir avec leur automobile avant 8h00; après cette heure, il leur sera impossible de le faire en automobile. Pour la durée de la journée, la Ville a prévu un stationnement près du Palais des sports, entre l'édifice CERAS et la rue Vincent.

Vous voulez épargner graduellement et sans effort ?

Le Plan Épargne Périodique Placements Québec est un moyen simple d'épargner assidûment pour réaliser tous vos projets. Avec des prélèvements automatiques, au montant (minimum de 10 \$) et à la fréquence (hebdomadaire, toutes les deux semaines ou mensuelle) de votre choix, le PEP vous permet d'épargner à votre rythme et sans effort. En tout temps, vous pouvez modifier le montant et la fréquence des prélèvements. Votre capital investi est aussi garanti sans limites par le gouvernement du Québec. Pour une réponse judicieuse toute l'année, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.



1 800 463-5229
Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

PLAN
ÉPARGNE
PÉRIODIQUE
PLACEMENTS
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Placements
Québec

NOTRE INTÉRÊT À TOUS

Général

En bref

Clinton suspendu

WASHINGTON (AP) - La Cour suprême des États-Unis a décidé hier de d'interdire provisoirement à Bill Clinton, avocat de formation, de pratiquer sa profession devant elle. La plus haute instance juridique américaine a donné 40 jours à l'ancien président américain pour justifier que cette suspension ne devienne pas définitive.

Un avocat de Bill Clinton a précisé que l'ancien chef d'État arguerait que la suspension du barreau devant la Cour suprême n'était pas appropriée.

La décision de la cour signifie que si M. Clinton devait reprendre son métier d'avocat, il ne pourrait plaider devant la Cour Suprême. La plupart des avocats qui y sont admis ne sont jamais amenés de toute façon à y plaider, mais ce droit est considéré comme un honneur.

La Cour n'a pas expliqué sa décision, mais ce type de décision suit d'ordinaire d'autres radiations devant des instances judiciaires inférieures.

En avril dernier, M. Clinton avait ainsi été suspendu pour cinq ans du barreau de l'Arkansas et condamné à une amende de 25.000 dollars. Cette sanction faisait suite à l'accusation de faux témoignage contre Bill Clinton dans la poursuite pour harcèlement sexuel intentée par Paula Jones.

Bill Clinton avait accepté ces sanctions le 19 janvier, la veille de son départ de la Maison Blanche, dans le cadre d'un arrangement avec le magistrat indépendant Robert Kay pour mettre un terme à l'enquête sur l'affaire Monica Lewinsky.

Sharon Stone hospitalisée

SAN FRANCISCO (AP) - Sharon Stone se trouvait en observation hier à l'hôpital, semble-t-il pour un léger anévrisme.

Selon son agent Cindi Berger, l'actrice, âgée de 43 ans, a été hospitalisée samedi. L'époux de la star, Phil Bronstein, directeur exécutif du quotidien le «San Francisco Chronicle» l'avait emmené aux urgences après qu'elle se soit plainte de graves maux de tête.



Sharon Stone

Un angiogramme a montré que la cause probable de ces douleurs était un petit anévrisme, qui ne nécessitait pas de traitement.

Selon Cindi Berger, Sharon Stone, qui se repose, restera probablement hospitalisée le reste de la semaine. «Je lui ai parlé et elle l'avait l'air très bien», a-t-elle assuré.

«C'est un signal clair»

Baril assure que le PQ a compris la leçon des élections d'hier

Lia Levesque (PC)
BLAINVILLE

Le Parti québécois fait amende honorable et a compris la leçon que lui ont servie les électeurs, lors des élections complémentaires d'hier, assure le ministre Gilles Baril, chargé d'émettre les commentaires préliminaires pour le parti gouvernemental.

Le ministre de l'Industrie Baril, aussi responsable des Régions, s'est présenté vers 22h30 aux côtés du candidat péquiste victorieux dans Blainville, le ministre du Tourisme, du Loisir et du Sport, Richard Legendre.

«Il y a toujours un message» dans les élections complémentaires, a dit M. Baril, rappelant que «le véritable verdict, ce sont les citoyens» qui l'ont entre les mains. «Ce soir, les électeurs nous envoient un message très clair. Nous accueillons ce message. C'est un signal clair au gouvernement», a ajouté le ministre Baril.

Ce message est, selon lui, d'«être davantage à l'écoute», de «faire un mea culpa», de prôner «plus de dialogue, plus d'écoute».

Les électeurs ont aussi voulu du changement, puisqu'il s'agissait de bastions péquistes, avant ces élections du 1er octobre.

«Ca veut dire une réflexion pour le gouvernement et le parti. Le message a

été entendu», a conclu un Gilles Baril somme toute serein.

Au moment où il a prononcé son discours, le ministre Baril ignorait que son parti avait remporté de justesse la circonscription de Labelle.

M. Baril, qui a agi comme organisateur politique du gouvernement Landry pour ces élections, a également félicité le ministre non élu, maintenant élu, Richard Legendre, «un bel espoir pour la région des Laurentides».

Malgré la défaite dans Jonquière, il a salué les militants de ce comté de l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, qui «se sont mobilisés dans l'enthousiasme».

Le ministre Legendre, maintenant un élu, a accepté sa victoire en promettant «dévouement et détermination».

«La politique n'est pas un sport individuel, c'est un sport d'équipe», a souligné l'ancien joueur de tennis, avant de remercier son équipe.

M. Legendre a promis d'être «un député très présent» dans son comté et de «continuer à livrer la marchandise», dans la santé, le transport en commun, les infrastructures de loisir et de sport, entre autres.

«Je vis ce soir un très beau et très grand moment», a avoué ce nouveau venu sur la scène politique québécoise, pour qui il s'agissait d'une première campagne électorale.

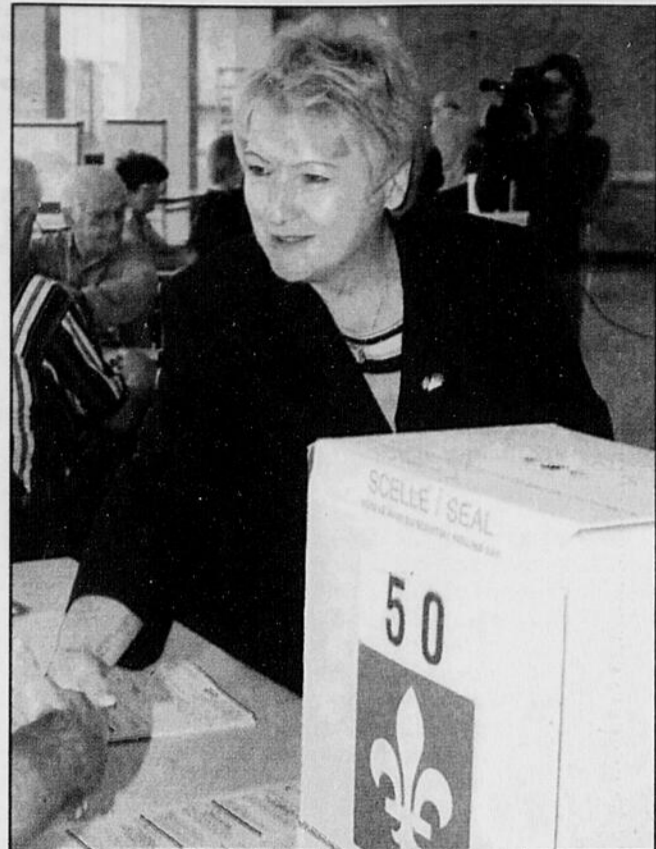


Photo PC
Si la victoire libérale dans Lavolette était attendue, celle dans Jonquière est plus surprenante. Sur la photo, on aperçoit la candidate libérale de Jonquière, Françoise Gauthier, au moment où elle déposait son bulletin de vote.

Charest heureux de la percée en région

Michel Hébert (PC)
GRAND-MÈRE

Les deux victoires du Parti libéral aux élections complémentaires d'hier sont autant de victoires pour les régions du Québec, estime Jean Charest.

Reprenant les mots de Bernard Landry, le chef du PLQ a lancé qu'«à partir de maintenant», les régions du Québec savent qu'elles peuvent compter sur le Parti libéral.

«À partir de maintenant, la population du Québec sait qu'il y a un parti politique qui est devenu le parti des régions du Québec, et c'est le Parti libéral du Québec», a-t-il lancé à Grand-Mère, dans la circonscription de Lavo-

lette, en Haute-Mauricie.

M. Charest a évidemment savouré la victoire de ses troupes dans Lavolette, mais aussi dans Jonquière, l'ancienne circonscription de Lucien Bouchard, hautement symbolique pour les péquistes.

Dans Labelle, les libéraux ont aussi failli l'emporter, le candidat péquiste étant élu avec une mince majorité de 54 voix. Blainville est restée fidèle au parti gouvernemental et a élu le ministre Richard Legendre.

Mais pour Jean Charest, ces deux victoires constituent un message clair pour le gouvernement Landry.

«La population sait maintenant que ce gouvernement, arrogant, qui n'écoute pas la population, ne peut plus ignorer les régions qui ont bâti le Québec et qu'elles ont droit à

une place à l'Assemblée nationale», a clamé M. Charest.

Selon le chef libéral, c'est parce qu'il avait des candidats de qualité que le PLQ a réussi un tel exploit. «Des candidats en or», a-t-il insisté en soulignant que son parti «s'enracine dans les régions».

Jean Charest a chaudement salué sa candidate dans Lavolette, Julie Boulet, la première femme de l'histoire de la Mauricie à se faire élire à l'Assemblée nationale.

Mme Boulet a promis à la population de Lavolette d'y défendre en priorité des projets de développement économique et l'accessibilité à un réseau de la santé équitable.

Les incontestables victoires des libéraux sont évidemment de mauvais augure pour le premier ministre Bernard Landry.

VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • DODGE • JEEP^{MD} VOUS PRÉSENTENT

L'ÉVÉNEMENT VOITURE DE L'ANNÉE

0,8%*

Pour un temps limité!
C'est le temps plus que jamais d'acheter.

Chrysler PT Cruiser 2001



«Voiture de l'année» selon Motor Trend



5 100

de 5 ans/100 000 km**

DIPLÔMÉS

Rabais jusqu'à 1000 \$†

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep.

* 0,8 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois sur tous les modèles Chrysler PT Cruiser 2001 en stock. Transport, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Offre d'une durée limitée et exclusive à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Photo à titre indicatif seulement. ** Suivant que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Des conditions s'appliquent. † Remise aux diplômés de 1 000 \$ à l'achat d'un véhicule. Voir votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Jeep[®] est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. A.O.C. Marque officielle de l'Association olympique canadienne. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour asséoir les enfants.

